

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

En tant que mécènes, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite des 20% de votre revenu imposable pour les particuliers et de 60% pour les entreprises dans la limite de 0.5 % de votre chiffre d'affaire.

Merci de compléter le formulaire ci dessous :

Prénom, Nom :

Adresse :

Code postal, ville : Tél :

E-mail :

Je souhaite faire un don de€ pour soutenir les actions de l'association Cinécran

Date :

Signature :



Le bulletin est à renvoyer à Cinécran, Château de l'Hermine, 6 rue porte poterne, 56000 Vannes, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association. Un reçu fiscal vous sera adressé à partir des coordonnées figurant sur le chèque. Ce dernier ouvre droit à une réduction d'impôts suivant les lois et conditions en vigueur.